**Projet ‘Réseau Radios Maghreb 3’**

**Termes de référence relatifs au recrutement d’un.e formateur.trice en Intelligence artificielle**

Suite aux projets « Réseau Radios Maghreb 1 et 2 » mis en œuvre par ERIM, l’Union Tunisienne des Médias Associatifs (UTMA) en Tunisie et l’Associations Initiatives Citoyennes (Mouvement Bawsala) au Maroc, nous mettons en œuvre la 3ème phase du projet, **Réseau Radios Maghreb**. Cettecontinuationvise à continuer à **renforcer l’appui en éducation aux médias et à l’information ainsi qu’en production de contenus médiatiques** aux **radios associatives marocaines, algériennes, libyennes et tunisiennes**.

Ce projet a pour objectif de **construire un réseau régional de radios associatives durables qui fournissent une information locale, fiable et plurielle** à leurs publics,sur les thématiques en lien avec les droits humains et libertés fondamentales, augmentant ainsi l'accès à l'information et l'éducation aux médias en Afrique du Nord.

Pour y parvenir, le projet œuvre plus spécifiquement à :

1. Favoriser l’échange de bonnes pratiques au niveau régional pour renforcer la pérennité institutionnelle et financière des radios associatives au niveau national ;
2. Structurer le réseau des radios associatives d'Afrique du Nord autour d'une gouvernance transparente, d'objectifs partagés et d'activités communes de production médiatique pour consolider sa position d'acteur médiatique clé dans la région.

Présentation des partenaires du projet

**ERIM** est une organisation non-gouvernementale à but non-lucratif qui met en place des programmes innovants afin de promouvoir les droits humains, les libertés fondamentales, de renforcer l’accès à une information fiable, indépendante et plurielle, et de permettre à chacune et chacun d’en maîtriser les codes, de prendre des décisions éclairées et de revendiquer ses droits.

Depuis sa création en 2004, l’approche d’ERIM privilégie les partenariats avec des organisations de la société civile et médias indépendants, dans le but d’étendre leurs compétences, de construire des institutions viables et de permettre le changement grâce à des programmes de formation, de partenariat, d’échanges, de recherche ou de subventions.

**Association AIC (Mouvement Basala)** est une association créée en 2014 visant à participer au dialogue sur les valeurs de la modernité, de la citoyenneté et de l’égalité. Elle contribue à diffuser et promouvoir la culture des Droits de l’Homme, de la citoyenneté et de la démocratie, et à éduquer à leur respect. AIC soutient les enfants et les jeunes pour leur intégration dans les différents domaines de la vie culturelle, sociale, politique, artistique, et pour cela elle favorise la coopération et le partenariat avec les associations civiles et l’ensemble des intervenants dans le domaine du développement à l’échelle nationale et internationale.

**L’UTMA** est un réseau associatif fondé le 25 juillet 2015 à Tozeur par l’Association Tunisienne des Journalistes de *Djerid*, l’Association Média et Animation pour la Jeunesse et l’Association Liberté et Développement – *Regueb*. L’UTMA est une entité indépendante de ses associations membres, ses objectifs se focalisent notamment sur la défense de la liberté d’expression, le soutien de la mise en place et le renforcement des capacités des médias locaux, la consolidation de la culture des médias de proximité dans les régions. L’UTMA rassemble actuellement 24 membres, dont 17 qui émettent sur les ondes FM.

Objectif et description de la mission :

Dans le cadre de ce projet, une formation de formateurs.trices d’une durée de 2 jours sera organisée au profit de 10 à 15 journalistes membres des radios associatives bénéficiaires du projet. La formation aura lieu fin février et portera sur l’usage de l’intelligence artificielle dans le domaine des médias et de la radio en particulier.

Résultats attendus :

À la fin cette formation, chaque radio associative :

* Sera initiée à l’IA et saura utiliser certains de ses outils pour renforcer sa programmation, sa présence sur les réseaux sociaux par exemple ou encore le suivi de son audience ;
* Les participant.es à la formation auront acquis des connaissances techniques de base sur l’usage de l’AI au service de la radio qu’ils.elles pourront transmettre à leurs collègues et membres de leur radios.

Livrables :

Le/a formateur.trice sélectionné.e aura la mission de réaliser :

* Un agenda ;
* Le programme et supports de formation ;
* Un formulaire d’évaluation (pré et post-tests). Les formateur.trice utiliserat les résultats pour le rapport final et en tirera une analyse sur les progrès réalisés par les participant.es ;
* Un rapport narratif final reprenant le déroulé de l’activité, les résultats des pré et post-tests et inclura des recommandations pour des actions de mentorat.

Modalités de contrat :

* **Type de contrat** : contrat de prestation de services
* **Lieu** : Marrakech, Maroc
* **Dates** : 3ème semaine de février. Les dates exactes sont à définir

Calendrier indicatif :

|  |  |
| --- | --- |
| Publication des TDR | Le 7 janvier 2025 |
| Sélection du/ de la formateur.trice et contractualisation | Du 20 au 24 janvier 2025 |
| Préparation du contenu de la formation | Du 27 janvier au 14 février 2025 |
| Formation | La 3ème semaine de février |
| Soumission des livrables  | Le 7 mars 2025  |

**Qualifications** :

* Formation en intelligence artificielle, en informatique, en mathématique et/ou équivalent ;
* Expérience dans la formation à l’usage de l’AI dans le domaine des médias ;
* Expérience dans la formation et l’accompagnement des radios ;
* Une expérience précédente dans l’accompagnement des radios associatives serait un atout ;
* La maitrise de l’arabe et du français est indispensable.

**Pour postuler :**

L’expert.e interessé.e peut envoyer son CV et une proposition méthodologique et financière aux adresses suivantes : smorabite@erim.ngoet emunro@erim.ngo, avant **le 20 janvier 2025**.